

29 AVRIL
1885
École
des Sciences.
Discussion
du rapport de la
Commission.

M. LE MAIRE annonce que l'ordre du jour appelle la discussion du rapport de M. De Châtaux, relatif à l'École supérieure des Sciences et des Lettres, qui a été lu et distribué.

M. PRIEUR, au nom de l'Administration, résume ce rapport et ses conclusions de la manière suivante :

Messieurs,

Après avoir fait l'historique de l'École des Sciences et Lettres, M. le Rapporteur de la deuxième Commission conclut :

- 1° A la suppression de l'École ;
- 2° A la fondation de cours municipaux ;
- 3° Au vote d'un crédit de 6,000 fr. pour l'entretien de ces cours.

Comme vous le savez, Messieurs, les cours de l'École des Sciences et des Lettres sont au nombre de huit pendant le premier semestre, et de neuf pendant le second.

Savoir, premier semestre :

Chimie, littérature, physique, histoire, histoire naturelle, mécanique, mathématiques, dessin et en plus, pendant le deuxième semestre, botanique.

La combinaison qui vous est proposée consiste en résumé à :

- 1° Supprimer l'École ;
- 2° A conserver, sous le titre de cours municipaux, les cinq cours suivants :

Chimie, physique, histoire naturelle, auquel serait rattaché le cours de botanique, les cours de littérature et d'histoire.

Étant entendu que les trois autres cours, mathématiques, mécanique et dessin, sont réunis à l'École régionale de dessin avec des modifications dans les matières enseignées.

- 3° A ouvrir un crédit de 6,000 fr. pour l'entretien des cours conservés.

Nous devons toutefois vous faire observer, Messieurs, que la conservation des cinq cours entraînera une dépense un peu plus élevée que ne le prévoit la Commission.

Nous estimons que les frais doivent être évalués à 7,200 fr., répartis ainsi qu'il suit :

5 professeurs à 1,000 fr.....	5.000 fr.
2 préparateurs à 200 fr.....	400 »
Directeur secrétaire 200 fr.....	200 »
Frais généraux.....	800 »
Achat de matériel scientifique.....	800 »
Total.....	7.200 fr.

Nous vous proposons donc de voter les conclusions ci-dessus, qui complètent celles formulées dans le rapport de M. de Châteaux.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

Décide :

1° La suppression de l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres à partir du 1^{er} octobre 1885 ;

2° La création de cinq cours municipaux, comprenant les matières suivantes :
A Chimie, B Physique, C Histoire naturelle et Botanique, D Histoire et Géographie, E Littérature.

3° Fixe comme suit le budget des cours municipaux, savoir :

5 professeurs à 1000 fr.	5.000 fr.
Supplément de traitement au professeur chargé de l'Administration	200 »
2 préparateurs, l'un pour la Chimie, l'autre pour la Physique, 200 fr. chacun	400 »
Achat et entretien du mobilier scientifique	800 »
Frais d'entretien des cours	800 »

M. LEROY dit que le jeune Saulo, élève de l'école des Beaux-Arts, auquel le Conseil municipal vient d'allouer un complément de subvention, a récemment obtenu un beau succès. Il a été classé troisième sur 70 et de plus deux de ses ouvrages viennent d'être reçus au Salon.

Aucune affaire n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance à neuf heures.

Le Secrétaire du Conseil,

D' MAREAU.

Communication relative à un élève de l'École des Beaux-Arts.

N° V

CONSEIL MUNICIPAL D'ANGERS

SESSION ORDINAIRE

SÉANCE DU MERCREDI 29 AVRIL 1885

PROCÈS-VERBAL

SOMMAIRE. — Lecture du procès-verbal. Adoption. — Don à la Bibliothèque et au Musée d'histoire naturelle de divers ouvrages. — Avis sur une délibération du Bureau de bienfaisance. — Main-levée d'une inscription grévant un terrain vendu à M. et M^{me} Moirin. — Vente de matériaux de démolition. — Avis sur une demande de sursis d'appel. — Communication du rapport présenté au Conseil général sur la situation des travaux du Palais de justice. — Communication des résultats des enquêtes sur les alignements et nivellement de divers chemins ruraux. — Vente d'un terrain communal situé à l'angle de la rue du Petit-Thouars. — Paiement par anticipation du solde de l'entreprise du remblai de la boire Saint-Jean. — Vote d'un crédit de 49,000 fr. pour le paiement du prix de la propriété de M^{me} veuve Vaillant. — Traités avec le propriétaire d'une maison en saillie, rue Voltaire. — Vote d'un crédit pour rescindement d'une maison, rue Éblé. — Projet de suppression de cassis, boulevard du Roi-René. — Curage du fossé du Mail. — Nomination de la Commission pour l'examen du compte d'ordre de 1884, et des budgets additionnel de 1885 et primitif de 1886. — École des Sciences. Discussion du rapport de la Commission. — Communication relative à un élève de l'École des Beaux-Arts.
